

# FICHE D'INSCRIPTION APEJS 2009 / 2010



RÉINSCRIPTION

NOUVEL ÉLÈVE

➡ Cours suivis en 2008 – 2009 : .....

➡ Professeur(s) : .....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Tél. Domicile : ..... Tél. Portable : .....

Tél. Professionnel(s) : .....

E-mail : .....

(merci de bien faire apparaître les tirets – et \_, chiffres, majuscules, minuscules)

Souhaitez-vous être informé par mail des activités de l'APEJS ?  OUI  NON

DATE DE NAISSANCE : ..... AGE au 21/09/2009 : .....

Pour les étudiants notamment, merci de nous indiquer vos coordonnées après juin 2010

ADRESSE : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

SITUATION : joindre la copie de vos justificatifs : carte d'étudiant, de demandeur d'emploi...

SALARIÉ, préciser ➡ Profession : .....

ÉTUDIANT, DEMANDEUR EMPLOI

GACO

AUTRES : retraités, parent au foyer...

MOINS DE 16 ANS au 21/09/2009 (joindre une copie de la carte d'identité)

préciser Ets scolaire : .....

➡ Profession père : ..... Employeur : .....

➡ Profession mère : ..... Employeur : .....

L'ÉLÈVE SOUHAITE S'INSCRIRE EN :

Cours choisis (pour les ateliers et le cours d'instrument : préciser l'instrument)	Avec quel professeur* ? (Facultatif)	Niveau (débutant, moyen, avancé)	Nb d'années de pratique	Type de formation (ex : école de musique, autodidacte)

\* sous réserve des places disponibles avec l'enseignant

Avez-vous une pratique collective en dehors de l'école :  OUI  NON

si oui, préciser ➡ Nom du groupe : ..... style : .....

## CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Pour les adultes ou les parents d'élèves mineurs, merci de nous aider à compléter votre catégorie socio-professionnelle :

- Agriculteur,
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise,
- Cadre,
- Profession libérale,
- Professeur,
- Technicien, agent de maîtrise,
- employé,
- ouvrier,
- retraité,
- autres personnes sans activité, préciser : .....

## REMARQUES PARTICULIÈRES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# Règlement intérieur de l'APEJS

Outre les droits d'inscription, l'élève doit s'acquitter de l'adhésion à l'APEJS (30 €). Cette adhésion correspond à la mise à disposition de matériel et à des services divers.

## Cours d'instruments et de chant :

Les tarifs des cours d'instruments et de chant correspondent à un cours collectif 2 élèves en 1 heure. C'est ce même tarif qui est appliqué dans le cas exceptionnel d'un cours individuel de 30 minutes.

## Assiduité aux cours :

L'assiduité aux cours est obligatoire. L'élève s'engage à signer une fiche d'émargement à chaque début de cours. En cas d'absence, l'élève doit en avvertir préalablement son professeur. Un courrier sera adressé à l'élève (ou à ses responsables légaux) au bout de 3 absences non signalées. Des absences répétées (motivées ou non) ne sauraient en aucun cas donner droit à une forme quelconque de rattrapage des cours perdus ou de remboursement.

## Changement de cours :

Aucun changement de cours ne peut intervenir pendant l'année.

## Absence de professeur :

L'école s'engage à remplacer tout cours qui n'aurait pu être effectué par le professeur.

## Vacances scolaires :

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

## Règlement :

L'inscription est annuelle. La totalité du montant des cours doit être impérativement réglée le jour de l'inscription. Il est possible de régler en trois fois par chèque ou par prélèvement.

## Echéancier de règlement :

- 5 octobre 2009 : 1/3 du montant des cours + adhésion
- 4 décembre 2009 : 1/3 du montant des cours
- 5 février 2010 : 1/3 du montant des cours.

Pour les cursus «Musicien Interprète des Musiques Actuelles» et «Professionnalisation d'artiste des musiques actuelles», il est possible de régler par prélèvement en 8 fois (frais bancaires en sus). Les tarifs «étudiant», «demandeur d'emploi» ou «moins de 16 ans» (au jour de la rentrée) ne sont accordés que

sur pièces justificatives présentées lors de l'inscription : certificat de scolarité, carte d'étudiant, carte d'inscription ANPE, carte d'identité.

L'inscription est nominative. Les différents cours résultant d'une seule inscription ne sauraient être répartis entre plusieurs personnes.

## Remboursement :

L'inscription enregistrée est définitive. Aucune somme versée à l'APEJS ne peut être remboursée en cas d'arrêt de l'élève.

## Deux exceptions :

Maladie grave (sur présentation d'une attestation médicale),

Mutation professionnelle de l'élève (hors stages) ou de sa cellule familiale (avec justificatifs).

Pour ces deux cas, les droits d'adhésion restent acquis.

Le remboursement est effectué à partir de la date de réception des justificatifs à l'APEJS.

## Auditions concerts :

Tout au long de l'année, l'APEJS organise des rencontres entre élèves dans le cadre d'auditions ou de concerts à l'extérieur de l'école. Ces manifestations font partie intégrante du cycle de formation de l'école.

Aussi, la présence de chaque élève est obligatoire aux répétitions, aux concerts ou rencontres.

## Utilisation des locaux :

L'utilisation des locaux se fait dans le respect du règlement intérieur de la Cité des arts de Chambéry.

## Défense de fumer :

En respect de la législation en vigueur, il est interdit de fumer dans les locaux de la Cité des arts de Chambéry.

## Communication :

Chaque élève, parent d'élève ou enseignant donne l'autorisation à l'association d'utiliser son image ponctuellement sur tout support de communication.

Chambéry, le .....

**Signature de l'élève (ou de son représentant légal)  
précédée de la mention «Lu et approuvé».**



Je, soussigné(e), ..... souhaite m'inscrire en :  
 Pour le calcul des coûts, merci de vous reporter à la grille des tarifs en pages 22-23 de la  
 plaquette 2009 / 2010

Cours choisis	Tarifs
	€
	€
	€
	€
	€

Sous-total = ..... €  
 Adhésion + 30€  
**TOTAL À RÉGLER =** ..... €

**MODE DE REGLEMENT :**

- ESPECES :  
 CHEQUE(S) :  
 1 fois       2 fois       3 fois

**Merci d'indiquer des montants sans décimales**

(exemple : coût+adhésion = 530 €, faire les chèques des montants suivants : 1 x 200 € + 2 x 165 €)

		ENCAISSEMENT	MONTANT	N° chèque	Banque
1° chèque	1/3 sous-total+ 30 € adh.	05/10/09			
2° chèque	1/3 sous-total	04/12/09			
3° chèque	1/3 sous-total	05/02/10			
<b>TOTAL</b>					

**PIÈCES À JONDRE :**

- Justificatifs demandés en page 1 (d'âge, de situation...)
- 2 photos d'identité : 1 à coller sur ce dossier d'inscription et la seconde pour votre carte d'adhérent APEJS
- 2 enveloppes timbrées **sans adresse** (20g)

Chambéry, le .....

Signatures du :

Soussigné(e) OU représentant légal

représentant APEJS

**NB : Tout dossier incomplet ne pourra être traité. L'inscription ne sera effective qu'après la rencontre avec les professeurs.**